



Conseil économique et social

Distr. générale
17 août 2009
Français
Original: anglais

Commission économique pour l'Europe

Comité des transports intérieurs

Groupe de travail du transport des denrées périssables

Soixante-cinquième session

Genève, 27-30 octobre 2009

Points 5 b) et 6 de l'ordre du jour provisoire

Propositions d'amendements à l'Accord relatif aux transports internationaux de denrées périssables et aux engins spéciaux à utiliser pour ces transports (ATP) et Manuel ATP: nouvelles propositions

Proposition d'amendement de l'annexe 1, appendice 1, paragraphe 2 c) ii)*

Communication du Gouvernement du Portugal

Justification

À la demande et sur recommandation de la Sous-Commission D2 de l'Institut international du froid (Castelo Branco, Portugal, 4 et 5 juin 2009) et afin de préciser le texte en ce qui concerne les plaques eutectiques, il est proposé l'amendement ci-dessous à l'Accord sur les transports internationaux de marchandises dangereuses et sur les engins spéciaux à utiliser pour ces transports (ATP).

Amendement proposé

Annexe 1, appendice 1, paragraphe 2 c) ii)

Remplacer le texte existant

2.

...

c)

ii) S'il s'agit d'engins réfrigérants, l'engin de référence devant être un engin réfrigérant,

* Le présent document est soumis conformément au Programme de travail du Comité des transports intérieurs pour la période 2008-2012 (ECE/TRANS/2008/11, point 2.11 a)), qui prévoit l'«examen des propositions d'amendements concernant l'ATP pour assurer sa nécessaire mise à jour».

- Les conditions mentionnées en i) ci-dessus sont satisfaites;
- Les équipements de ventilation intérieure sont comparables;
- La source de froid est identique, et
- La réserve de froid par unité de surface intérieure est supérieure ou égale;

Par le texte ci-après

2.

...

c)

ii) S'il s'agit d'engins réfrigérants, l'engin de référence devant être ~~un engin réfrigérant~~ soit:

a) Un engin frigorifique autre qu'un engin équipé de plaques eutectiques:

- Les conditions mentionnées en i) ci-dessus sont satisfaites;
- Les équipements de ventilation intérieure sont comparables;
- La source de froid est identique, et
- La réserve de froid par unité de surface intérieure est supérieure ou égale;

Soit

b) Un engin frigorifique équipé de plaques eutectiques:

- **Les conditions mentionnées sous i) ci-dessus sont satisfaites;**
- **Les équipements de ventilation intérieure sont comparables;**
- **La source de froid est identique;**
- **L'unité réfrigérante et le système eutectique doivent être les mêmes et ne peuvent être modifiés;**
- **Si la valeur K et/ou la surface moyenne (S) diffère de celle de l'engin de référence (caisse isolante de l'engin réfrigérant) la puissance thermique (W) de l'équipement de série doit être inférieure ou égale à celle de l'engin de référence (caisse isolante de l'engin réfrigérant):**

$$W_{serial} \leq W_{reference} \text{ où } K.S.\Delta\theta$$

W est la puissance thermique dépensée à l'intérieur d'une caisse de surface moyenne S nécessaire pour maintenir en régime permanent l'écart en valeur absolue $\Delta\theta$ entre les températures moyennes intérieure θ_i et extérieure θ_e , lorsque la température moyenne extérieure θ_e est constante.

Note: Lorsque la valeur de $\Delta\theta$ n'est pas connue, on considère qu'elle est égale à 25 °C.

Proposition d'observation pour le Manuel ATP

Exemples s'appliquant aux plaques eutectiques:

Exemple 1

	Rapport d'essai (prototype)	Équipement de série 1	Équipement de série 2
Valeur de K	0,20 W/m ² K	0,16 W/m ² K	0,24 W/m ² K
Surface moyenne (S)	100 m ²	120 m²	80 m²
Puissance thermique (W)	500 W	480 W	480 W
$\Delta\theta$	25 °C	25 °C	25 °C
Valeur finale de K	–	–	–

Conclusion 1: Une caisse isolée de 120 m² (beaucoup plus grande) a une puissance thermique inférieure au prototype.

Conclusion 2: Une caisse isolée de 80 m² (beaucoup plus petite) a une puissance thermique inférieure au prototype.

Exemple 2

	Rapport d'essai (prototype)	Équipement de série 1	Équipement de série 2
Valeur de K	0,20 W/m ² K	–	–
Surface moyenne (S)	100 m ²	120 m²	80 m²
Puissance thermique (W)	500 W	500 W	500 W
$\Delta\theta$	25 °C	25 °C	25 °C
Valeur finale de K	–	0,17	0,25

Conclusion 1: Une caisse isolée de 120 m² (beaucoup plus grande) peut avoir une valeur de K égale ou inférieure à 0,17 W/m²K.

Conclusion 2: Une caisse isolée de 80 m² (beaucoup plus petite) peut avoir une valeur de K égale ou supérieure à 0,25 W/m²K.